Mémoire technique

**Maintenance multi technique du site Ifremer de Martinique**

**N°**

**Le mémoire technique doit être renseigné avec la plus grande attention et le plus de précisions possibles. Nous vous rappelons que vos réponses au présent mémoire comptent pour 45 % de la note finale.**

**Si vous préférez utiliser votre propre trame vous devez à minima indiquer dans le présent document les articles de votre document auquel l’Ifremer doit se reporter pour avoir les réponses aux sous-critères**

Le présent « mémoire technique » est établi pour permettre au candidat de faire une proposition n’omettant aucune rubrique nécessaire à l’appréciation de la qualité technique et organisationnelle de son offre.

L’offre technique et organisationnelle du candidat doit permettre à l’Ifremer d’apprécier le degré de compréhension de la prestation et les moyens mis en œuvre par celui-ci pour satisfaire au CCTP.

Ifremer attend donc une démonstration de l’adaptation de la proposition du candidat aux résultats attendus et non une présentation du savoir-faire général de l’entreprise.

Les informations plus génériques telles que la présentation de la société, les aspects sociétaux, le PAQ, etc., peuvent être annexées au mémoire pour le compléter.

Il est demandé au candidat d’élaborer son offre en se conformant aux prescriptions du présent canevas, en respectant l’ordre des chapitres proposés et en numérotant toutes les pages du document transmis.

Il n’est pas souhaitable d’intégrer des informations complémentaires à celles listées dans ce canevas.

**Conditions de régularité** :

**Les exigences rédhibitoires « EXI » devront obligatoirement être respectées. Une offre qui ne répond pas à l’ensemble des exigences sera considérée comme irrégulière.**

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères du mémoire technique** | **Nombre de points** |
| **Critères 2 – Valeur Technique** | **20** |
| **Sous-critère 1.** **Organisation générale des prestations (hors astreinte)**   * Compréhension du cahier des charges (application dans l’organisation proposée), compte-rendu des visites du site, contraintes d’exploitations identifiées et réponses apportées * Mise en place du contrat : organisation et méthodologie pour la préparation et la prise en charge des installations   + Ressources mises en place lors de cette période, pour assurer la réalisation de chacune des missions demandées au cahier des charges   + Détail des charges de travail estimées par profil   + Répartition des tâches entre les différents intervenants   + Précision du planning d’arrivée des intervenants opérationnels prévus en exploitation   + Retro-planning correspondant. * Organisation de l’Exploitation :   + Organigramme proposé pour le contrat en exploitation ; principe d’encadrement   + Principes d’intervention   + Organisation des équipes d’intervention et leur présence sur site ; répartition des tâches entre les intervenants ; constitution d’équipes ; renforts internes   + Modalités de gestion de chaque sous-traitant (suivi de l’intervention, réception…), y compris pour des interventions correctives, répartition des tâches (a minima niveaux de maintenance NF X60-000)   + Modalités de remplacement des intervenants (techniciens et encadrants ; principe de continuité, délais)   + Encadrement : qualité, nature des interventions, responsabilités, œuvrant/non œuvrant, modalités d’intervention (permanence, fréquence de passages…)   + Niveaux de responsabilité et missions confiées   + Gestion des demandes d’intervention,   + Gestion de l’outil GMAO,   + Suivi administratif (réunions, rapports…),   + Suivi des énergies, * Suivi de la qualité (audits, autocontrôles… | **6** |
| * Temps de présence proposé (récurrente ou ponctuelle) complété par un planning hebdomadaire de présence * Articulation générale des prestations (en propre, sous-traitance éventuelle, partenariats éventuels…)   + Volume de sous-traitance et sous-traitants envisagés ; motivation du recours à la sous-traitance et du choix du partenaire * Services transversaux du candidat mis à disposition (méthodes, environnement, qualité, sécurité…) :   + Missions confiées   + Fréquences d’intervention   + Passages sur site |  |
| **Sous-critère 2 : Organisation des astreintes**   * Principes d’intervention * Organisation des équipes d’intervention * Suivi administratif (réunions, rapports…) * Modalités d’astreintes (y compris encadrement) de manière à maintenir la qualité de la prestation en permanence, conformément aux procédures, principe de redondance | **5** |
| **Sous-critère 3** : **moyens humains dédiés à la réalisation des prestations**   * CV, qualifications, habilitations (y compris certificat de capacité pour travaux avec présence d'amiante – sous-section), expériences et références de toutes les personnes nominativement désignées (techniciens et encadrants) :   + Formations et qualifications professionnelles et techniques,   + Expériences notamment à des postes similaires,   + Missions et responsabilités envisagées dans le cadre de la présente prestation,   + Secteur géographique d’intervention actuelle,   + Niveau d’implication (temps de présence sur le site, périodicité des passages, remplacement pendant ses congés…)   **Les exigences rédhibitoires sont :**   * **EXI 1 : Absence des habilitations demandées au CCTP** * **EXI 2 : Absence des compétences demandées au CCTP** * **EXI 3 : Temps de présence proposé par le candidat inférieur au volume indiqué au point 4.2.1 du CCTP** | **5** |
| **Sous-critère 4 : Moyens techniques et informatiques**  Pour chaque type de prestation, et quand cela s’applique, le Candidat décrit les moyens techniques mis en œuvre :   * Equipements de manutention, de levage ou d’accès qui seront à demeure sur le site. A préciser également la liste des équipements non à demeure sur le site mais mis ponctuellement à disposition du personnel. * Outillage spécifique : préciser également la liste et la quantité des équipements non à demeure sur le site mais mis ponctuellement à disposition du personnel. * EPI, matériels portatifs * Équipements de contrôle : le Candidat liste les équipements de contrôle et de mesure qu’il envisage de mettre à demeure sur le site. De même, il précise la liste et la quantité des matériels non à demeure sur le site mais mis à disposition du personnel détaché sur le site dans le cadre du contrat. * Outils de gestion et de suivi (devis, achats, suivi des énergies…). * Outils informatiques et de communication particuliers mis à disposition de son personnel. | **2** |
| **Sous-critère 5** : **Qualité des livrables fournis, du reporting et du suivi de la prestation**   * Contenu des livrables remis : points demandés au CCTP * Outils de reporting (rapport d’activité, fiches de suivi…) ; le candidat joindra en annexe au moins un exemple de rapport d’activité pour des prestations similaires à celles du présent contrat, * Méthodologie de contrôle de la qualité des prestations (fiches de contrôle, modalités et fréquence des autocontrôles, des contrôles contradictoires…), * Indicateurs de performance qu’il sera en mesure de développer et de suivre, en précisant la méthodologie envisagée. | **2** |
| **Critère 3 – Impact environnemental** | **20** |
| **Stratégie de minimisation de l’impact des prestations sur l’environnement**   * Le candidat présente les actions menées, **dans le cadre de l’exécution des prestations prévues au marché**, afin de limiter leur impact environnemental (exemple : moyens de transports utilisés pour effectuer les déplacements, méthode de réduction des déchets ou de la consommation d’énergie) |  |